

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 62/2025

Séance du 18 décembre 2025

**Conseillers en exercice : 19****Date de convocation : 12/12/2025****Conseillers présents : 16****Date d'affichage : 12/12/2025****Conseillers absents : 3****Conseillers votants : 16**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Thénac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Sylvie MERCIER, Maire.

**Etaient présents :** M. Christian AUDEBAUD, Mme Delphine BAYOU, M. Jean-Pierre BRUNET, M. Jean-Christophe CHAUMET, Mme Joëlle DUJARDIN, M. Jean-Pierre DURAND, Mme Nadège LE GALL, Mme. Sylvie LIMOGE, M. Ludovic MOULINEAU, Mme. Nelly MUSCADET, M. Patrick PAYET, Mme Karine PROSPER, M. Jean-Luc RABANIER, Mme. Béatrice RAPET, M. Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ.

**Etaient absent(s) :** M. ALLU Ludovic, M. BRETHOME Jean, Mme CHARPENTIER Mélissa

**Secrétaire de séance :** Béatrice RAPET

**Objet : AFFAIRES GENERALES : ADOPTION DES TARIFS DES SALLES MUNICIPALES.**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** que les tarifs pour la location des salles municipales et services doivent être voté pour l'année 2026 ;

**Considérant** que ces tarifs ont fait l'objet d'une réflexion dans un groupe de travail composé d'élus ;

**Considérant** que le tableau ci-dessous a été validé par le groupe de travail,

	DENOMINATION HABITANTS	Location journalière (en semaine)		Location week-end		Caution	Arrhes
		Période hivernale <sup>(1)</sup>	Période estivale <sup>(2)</sup>	Période hivernale <sup>(1)</sup>	Période estivale <sup>(2)</sup>		
H NEVEUR	De Thénac	150 euros	125 euros	300 euros	250 euros	1000 euros	20%
	D'extérieur	300 euros	250 euros	600 euros	550 euros	1000 euros	20%
TIVOLIS uniquement de mai à août	lot 2 Tivolis Extérieurs (7x12) montés dans le parc			forfait de 150 euros		500 euros	20%
BATIMENT 1954 SALLE 5	De Thénac	100 euros	75 euros			1000 euros	20%
	D'extérieur	250 euros	200 euros			1000 euros	20%
BATIMENT 1954 SALLE 7	De Thénac	150 euros	125 euros			1000 euros	20%
	D'extérieur	300 euros	250 euros			1000 euros	20%
ASSOCIATIONS		CAUTION DE 1 000€ POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE					
TOUTES LES SALLES	Associations extérieures à la commune qui propose des activités hebdomadaires	forfait annuel d'activité 300 euros				1000 euros	
MATERIEL Tables/chaises/ Barnums	livraison au domicile de l'enprunteur ( uniquement les habitants de la commune)		30 €				

(1) Période hivernale = d'Octobre à Mars - (2) Période estivale = d'Avril à Septembre

Accès gratuit aux associations de THENAC le week end 1 Fois par an pour toute manifestation hors grandes causes nationales et AG pour la Salle H. NEVEUR

Accès gratuit aux associations de THENAC pour les salles 1954

Caution de 1000€ demandée à chaque association pour l'année

Périodes pré-électorales des élections municipales, une salle sera mise à disposition à titre gracieux pour toutes les listes.

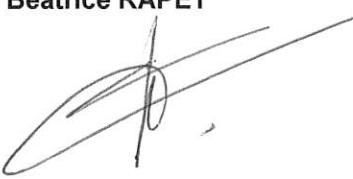
**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :**

- **D'APPROUVER** les tarifs des locations de salles et de services de la Commune de Thénac en matière de salles municipales, de services et matériels de la Commune, et confirme les conditions de gratuité pour les associations de la Commune, comme sur le tableau ci-dessus

**Ont voté :** Mme. Sylvie MERCIER, M. Christian AUDEBAUD, Mme Delphine BAYOU, M. Jean-Pierre BRUNET, M. Jean-Christophe CHAUMET, Mme Joëlle DUJARDIN, M. Jean-Pierre DURAND, Mme Nadège LE GALL, Mme. Sylvie LIMOGÉ, M. Ludovic MOULINEAU, Mme. Nelly MUSCADET, M. Patrick PAYET, Mme Karine PROSPER, M. Jean-Luc RABANIER, Mme. Béatrice RAPET, M. Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ.

POUR : 16  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**La Secrétaire de séance,**  
**Béatrice RAPET**


**Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire,**  
**Sylvie MERCIER**